



Antoine Briant, CEO de la société amLeague

[France] - FR - **"amLeague apporte une visibilité forte sur le marché des investisseurs institutionnels"**

Jean-François Tardiveau

le 04/07/2011

Alors que le championnat amLeague vient d'avoir un an, Antoine Briant, son concepteur, revient sur les raisons qui expliquent les nettes différences de performances des sociétés de gestion désireuses, en l'occurrence, de séduire les investisseurs institutionnels membre du club amLeague. Dans la compétition, il ne manque finalement que les filiales des grandes banques françaises, même si Antoine Briant veut croire qu'elles finiront par se lancer, comme déjà quelques grands établissements l'ont fait.

Newsmanagers : Le championnat d'amLeague vient de souffler sa première bougie le 30 juin dernier. Vous attendiez-vous à de tels écarts de performances entre sociétés de gestion ?

Antoine Briant : Je ne suis pas surpris. Peu avant le lancement d'amLeague, certains prédisaient que dans le cadre de mandats identiques, les gérants finiraient dans un mouchoir de poche dans leurs catégories respectives en réalisant une performance voisine de celle de la référence. Au final, plus de 11 points de pourcentage dans la catégorie Europe et près de 10 points dans la catégorie euro séparent les sociétés de gestion...

NM : Quelles sont, selon vous, les raisons qui expliquent ce phénomène ?

Il faut rendre hommage aux investisseurs institutionnels, à l'intelligence des rédacteurs des mandats qui ont été adressés aux "asset managers". Ils ont permis aux gérants de s'exprimer quel que soit leur style de gestion ("growth" ou "value", ...) et quelle que soit leur politique de diversification, le nombre de lignes minimum exigées au sein du portefeuille étant de vingt valeurs, ce qui est très faible. En outre, aucune contrainte de "tracking error" ex ante n'a été imposée. Résultat, les gérants qui participent aux mandats d'amLeague exercent librement leur gestion. D'où les écarts de performances que l'on sait...

NM : Cette liberté est-elle aussi visible via les ratios que vous communiquez avec les performances des asset managers ?

Oui. Ces informations sont riches en enseignements. Prenez l'exemple de la gestion de CCR AM et de CM-CIC AM dont les performances dans le mandat Euro Equity sont très proches depuis le début de la compétition le 30 juin 2010 (20,98 % et 20,53 % respectivement Ndlr). En dépit de cette proximité, les "tracking errors" vont du simple au double (4,4 pour CCR AM et 1,68 pour CM-CIC AM Ndlr). Autre

information intéressante : grâce à la liberté que nous donnons aux gérants, ces derniers sont pleinement en mesure de pratiquer leur gestion habituelle.

NM : N'est-il pas réducteur d'avoir limité l'univers d'investissement de gérants actifs à une référence de marché, l'EuroStoxx pour la zone euro notamment ?

Au contraire ! Lorsque le comité des investisseurs a imposé cette règle du jeu qui consiste à limiter l'univers d'investissement du gérant aux valeurs de l'indice (un indice large !), certains d'entre eux ont exprimé des regrets, convaincus qu'une part significative de leur valeur ajoutée était issue de leur choix de valeurs hors benchmark. Nous leur avons donc demandé de renoncer à des titres de niche et d'afficher leurs convictions via leur stock picking au sein d'un indice qui fait tout de même plus de 300 valeurs ! Et à ce propos, les moins convaincus lors du lancement des championnats sont, croyez-moi, parmi les mieux placés aujourd'hui...

NM : Y a-t-il des investisseurs institutionnels qui ont d'ores et déjà confié des mandats aux sociétés de gestion qui sont en compétition ?

Tout cela est discrétionnaire. Je ne peux donc pas le savoir, mais si cela est, je m'en réjouis. En revanche, je me souviens d'une table ronde organisée avec Newsmanagers où l'un des représentants d'une institution souhaitait que les mandats deviennent investissables. Cette volonté m'a d'ailleurs conduit à aller plus loin et susciter de la part des acteurs du métier de la gestion d'actifs une nouvelle offre globale actuellement en préparation (cf Newsmanagers du 31/05/2011). Il me semble que proposer d'investir sur plusieurs bons gérants de la place est diversifiant et donc protecteur ; sachant que, quoi qu'il arrive, les investisseurs institutionnels profiteront ainsi de l'expérience intellectuelle de tous les gérants qu'ils trouvent attrayants, tout en utilisant les services opératoires de la société de gestion pivot de leur choix. Bien sûr, notre offre exigera un allocataire d'actifs sur qui reposera la responsabilité de confier ses capitaux à tel ou tel gérant et dans telle ou telle proportion ; nous proposerons toutes les données statistiques nécessaires pour aider à cette décision.

NM : Du côté des sociétés de gestion, à qui profite le plus amLeague ? Aux petites sociétés de gestion ? Aux sociétés de gestion étrangères ?

Je pense que les sociétés de gestion étrangères et d'une façon générale les challengers reconnus y trouvent leur compte. AllianceBernstein, Petercam, Edram, ... sont de ceux-là. D'une façon générale, amLeague apporte une visibilité forte sur le marché des investisseurs institutionnels.

NM : Il reste que parmi les concurrents aux championnats d'amLeague les sociétés de gestion filiales des grandes banques brillent par leur absence. Comment expliquez-vous cette désaffection ?

Il est exact que les filiales des grandes banques françaises ont adopté une position attentiste envers la nouveauté amLeague, ce qui est dommage par rapport aux espérances manifestées par les investisseurs institutionnels. C'est probablement dû à une question de priorités. Les retours que nous avons des investisseurs reflètent un doute quant à la capacité des grandes maisons françaises à créer de la valeur dans un univers réellement compétitif. Or, une simple consultation des classements amLeague permet de constater qu'il y a aussi des talents dans les grandes structures issues de la banque ou de l'assurance. Allianz GI ou CM-CIC AM pour ne citer qu'eux. Nous avons de bonnes raisons de penser que la percée d'amLeague auprès des investisseurs suisses permettra de faire évoluer cette position attentiste. Des contacts récents nous laissent croire que le temps est venu de la fin de la période d'observation pour ce type d'asset managers.